



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LE BULLETIN D'INFO DU BRGM : SPÉCIAL ÉLECTIONS

Syndicats : tous pareils ?

Vous pensez que toutes les organisations syndicales sont les mêmes ? Vous ne voyez pas de différences entre elles ?

A la CFDT nous pensons que tous les syndicats ne se valent pas. Pour savoir pourquoi, visionnez la vidéo (parodique) en cliquant sur l'image ci-contre. Puis lisez le petit digest que la section CFDT du BRGM a spécialement réalisé pour vous présenter les principales organisations syndicales et ce qui les différencie.



Ces différences se retrouvent au quotidien dans les négociations menées au sein du BRGM. Par exemple la CFDT est le seul syndicat qui :

- A signé l'accord d'intéressement 2016 - 2018, et l'accord salarial 2016 avec un plancher équitable pour tous
- A refusé de signer le protocole pour les élections des DP car il ne garantit plus une représentation des collègues de régions
- Demande expressément la séparation DRH et SG et se déclare prêt à poursuivre en justice pour que toutes les causes et responsabilités soient assumées.

	CFDT <i>Confédération Française Démocratique du Travail</i>
Nombre d'adhérents	868 600 (en 2012)
Représentativité aux élections professionnelles	Secteur privé : 26.0 % (mars 2013) Secteur public : 19.2 % (décembre 2014)

En 1964, après 46 ans d'existence, une large majorité des adhérents de la CFTC votent pour la suppression de toute référence religieuse dans les statuts de l'organisation syndicale. C'est la naissance de la CFDT.

La CFDT est une organisation syndicale fondée sur des valeurs fortes : émancipation & solidarité, refus des inégalités & respect des différences, respect des droits de l'Homme et des libertés, Laïcité, démocratie, autonomie.



La CFDT est un syndicat progressiste et pragmatique qui préfère trouver des solutions par le dialogue et la négociation, plutôt que par l'opposition systématique et stérile. La CFDT sait que le monde change et met à jour en permanence ses revendications.

Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT depuis 2012

Source : <http://www.cfdt.fr/>

Rejoignez-nous!

Il vous suffit de contacter un [des DS](#) ou élus CFDT, et il vous expliquera tout.

<http://ues.brgm.fr/syndicats/cfdt>

	<p align="center">CFE – CGC Le syndicat de l'encadrement <i>CFE : Confédération Française de l'encadrement</i> <i>CGC : Confédération Générale des Cadres</i></p>
<p>Nombre d'adhérents</p>	<p align="center">160 000 (en 2014)</p>
<p>Représentativité aux élections professionnelles</p>	<p align="center">Secteur privé : 9.4 % (mars 2013) Secteur public : 2.9 % (décembre 2014)</p>

Créé en 1944, la CFE-CGC est reconnue organisation syndicale catégorielle depuis 2011. Cela signifie que cette organisation syndicale défend avant tout les intérêts d'une catégorie professionnelle spécifique : l'encadrement. Les non-cadres ne peuvent d'ailleurs y adhérer que depuis 1998. C'est à la CGC que l'on doit l'abattement de 20% de l'impôt sur le revenu (en 1959) et la création de l'APEC, Association Pour l'Emploi des Cadres (en 1966).

En 2016, François Hommeril a succédé à Carole Couvert à la présidence de la CFE-CGC.



Carole Couvert (présidente de la CFE-CGC de 2013 à 2016, et cadre dirigeante d'Engie) : bonne entente avec l'ex Président du BRGM. Entre cadres dirigeants, on se comprend !

Sources :

<http://www.cfecgc.org/>

<https://www.youtube.com/watch?v=oTGL5P-Yxo0> (vidéo réalisée lors de la visite de Carole Couvert au BRGM en avril 2014).

	<p align="center">CGT <i>Confédération Générale du Travail</i></p>
<p>Nombre d'adhérents</p>	<p align="center">695 000 (en 2012)</p>
<p>Représentativité aux élections professionnelles</p>	<p align="center">Secteur privé : 26.7 % (mars 2013) Secteur public : 23.1 % (décembre 2014)</p>

Créé en 1895, la CGT est la plus ancienne organisation syndicale française. D'après ses statuts mis à jour en 2013, la CGT défend des valeurs de solidarité, démocratie, justice, égalité et de liberté. Prenant en compte les conflits d'intérêts entre salariés et patronat, elle combat l'exploitation capitaliste et toutes les formes d'exploitation du salariat. La CGT agit pour que le droit de grève, liberté fondamentale, ne soit pas remis en cause par quelque disposition que ce soit.

En 1947, refusant la soumission au Parti Communiste, des responsables minoritaires de la CGT ont démissionné et créé Force Ouvrière (FO). L'autonomie de la CGT vis-à-vis du PCF s'est quant-à-elle opérée à la fin des années 1980.



Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT depuis février 2015.

Sources :

<http://www.cgt.fr/>

http://www.lexpress.fr/actualite/politique/pourquoi-les-syndicats-ont-perdu-leur-neutralite-en-2012_1389175.html

Non, pas tous pareils ! Le 26 janvier, ne vous trompez pas, votez CFDT !